

**Arrêté du 18 juillet 2016 portant désignation des membres du jury de l'examen d'aptitude
à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
NOR : JUSC1615119A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n° 91-1125 du 28 octobre 1991 relatif aux conditions d'accès à la profession d'avocat au
Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, notamment son article 18 ;*

*Vu la proposition du conseil de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation en date
des 26 mai et 13 juillet 2016 ;*

Vu la proposition du premier président de la Cour de cassation en date du 12 mai 2016 ;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'Etat en date du 28 juin 2016 ;

*Vu la proposition de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date
du 13 juillet 2016 ;*

ARRÊTE

Article 1

La composition du jury de l'examen d'aptitude à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
est fixée ainsi qu'il suit :

I - Membres titulaires

- M. Rémy SCHWARTZ, conseiller d'Etat,
- Mme Catherine BROUARD-GALLET, conseillère à la Cour de cassation,
- Mme Pascale DEUMIER, professeure à l'université Lyon III,
- Mme Hélène FARGE, avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- M. Alain BENABENT, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- M. Frédéric THIRIEZ, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,

II - Membres suppléants

- M. Jacques-Henri STAHL, conseiller d'Etat,
- M. Nicolas BONNAL, conseiller à la Cour de cassation,
- Mme Raphaële PARIZOT, professeure à l'université Paris Ouest Nanterre – La Défense,
- M. Patrice SPINOSI, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- Mme Carole THOMAS-RAQUIN, avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- M. Jean-Christophe BALAT, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin
officiel du ministère de la justice.

Fait le 18 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE